



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'ASSOCIATION

**Candidature au Conseil d'Administration
De l'Association Énergie Partagée**

A retourner par e-mail à : association@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **lundi 11 juin 2018**. Il est également possible de présenter sa candidature en séance le jour de l'Assemblée Générale.

Ce formulaire est à compléter pour les nouveaux candidats uniquement.

Je soussigné-e- : **Mme Fanélie CARREY-CONTE**

Fonction : directrice de la coopération

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée : **ENERCOOP SCIC**

Suppléant : **Albert FERRARI**

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2018

Fait à Paris

Date : **lundi 11 juin**

Signature :

enercoop
L'énergie
militante

16/18 Quai de Loire - 75019 Paris
Tél. 09 70 68 07 65 - Fax 01 78 94 83 99

www.enercoop.fr

SCIC-SA à capital variable
RCS Paris n° 484 223 094

Vous aurez la possibilité d'exprimer brièvement vos motivations lors de l'Assemblée générale, nous vous encourageons toutefois à les formuler ci-dessous.

Présentez votre structure en quelques lignes :

Enercoop est une SCIC créée en 2005 comme fournisseur coopératif d'énergie 100 % renouvelable en contrat direct avec des producteurs locaux. Au travers des activités de fourniture, maîtrise de l'énergie et accompagnement de projets porté par un réseau de 10

coopératives, il réalise sa mission : mettre en place des circuits courts et locaux entre 170 producteurs d'énergie verte et citoyenne et 55 000 consommateurs.

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Energie Partagée est en plein changement d'échelle, et nous partageons pleinement les chantiers stratégiques de l'association : structuration du réseau, formation, plaidoyer, observatoire de l'énergie citoyenne. Participer au CA d'EPA nous permettra d'appuyer au niveau national ses activités, et de resserrer le lien entre EPA, mouvement de l'énergie citoyenne, et Enercoop, à l'image de ce que nous faisons déjà dans la communication et les actions de plaidoyer du collectif pour l'énergie citoyenne.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Enercoop participe déjà pleinement au mouvement Energie Partagée. La participation active d'Enercoop au CA de l'association, qu'elle a co-fondée, permettra de mieux valoriser l'énergie citoyenne dans sa globalité : sobriété énergétique, efficacité énergétique, et bien sûr production et consommation d'énergie renouvelable. Aussi, en tant qu'opérateur énergétique national et réseau territorial, Enercoop appuiera l'institutionnalisation politique nationale et territoriale d'EPA auprès des pouvoirs publics, grands partenaires de l'énergie et de l'ESS et acteurs de la société civile, notamment en renforçant ses compétences sur le plaidoyer et les politiques énergétiques (dispositifs de soutien, bonus, paquet européen énergie propre...).

